

profond ou grossier par les pluies, il faut, comme nous avons déjà fait plusieurs fois pour les lacs et rivières de la côte, les passer en pioches, c'est-à-dire dans les étroites embarcations faites d'un seul tronç d'arbre, et où la moindre distraction peut faire perdre l'équilibre et chavirer.

Tananarive forme, pour ainsi dire, le point central et culminant de ce système et de cet entassement continu de monticules et de plates-formes dont je viens de parler. Figurez-vous, pour y arriver, des sentiers impraticables et faits, ce semble, pour dérouter les voyageurs plutôt que pour les conduire : ici des escarpements et des précipices, là des trous et des fondrières qui deviennent des lacs de boue à la moindre pluie, et vous aurez une idée de la route royale qui mène à la capitale des Hovas. Le plus souvent, ce n'est qu'un étroit sentier sur lequel cependant se pressent et se foulent une multitude de piétons à moitié nus et armés de la sagaie, qui montent ou qui descendent avec de lourds fardeaux soit pour Tananarive, soit pour Tamatave, car ici tous les transports se font à dos d'homme et à force de bras. Quelquefois encore des files interminables de bœufs, qui se rendent à la côte pour l'embarquement, et auxquels il faut péniblement disputer le passage, se présentent à la traversée et compliquent l'embaras.

Mais la partie la plus fatigante et la plus périlleuse de ce voyage, c'est la traversée de la forêt de l'Alamasotra, qui dure trois jours. Nous avons eu six heures d'une pluie à verse lorsque nous étions au plus épais de ses impénétrables défilés : c'était affreux, et des Européens ne s'en tireraient peut-être pas ; mais, grâce à nos porteurs, nous fûmes tout surpris, en dépit des heurts à droite et à gauche contre les arbres et malgré cent glissades et menaces de culbute, d'en sortir sans accident.

Il faut avouer que ces porteurs sont d'une force et d'une agilité incomparables. Représentez-vous des hommes durs comme l'acier, légers comme l'oïseau tout à la fois, et qui, avec un voyageur de ma taille et quelquefois d'une toute autre corpulence sur les épaules, marchent, courent et sifflent et chantent, et cela souvent pendant cinq ou six heures consécutives, sans s'arrêter un seul instant. Il semble, comme disait autrefois un officier français au P. Joven, qu'ils aient des yeux et des crochets à leurs pieds et des poumons de fer.

Il est à croire que de pareils hommes, s'ils étaient disciplinés et formés aux exercices militaires, feraient de remarquables soldats, et je doute que les coureurs des Persans, si célèbres dans l'histoire ancienne, eussent meilleur souffle et plus souple jarret.

Le R. P. de Lavaissière, l'intrépide et infatigable directeur de notre caravane, savait mettre de l'ordre dans ce régiment d'un nouveau genre et réussissait parfaitement à nous installer, pour notre compte, dans la case du village réputée la plus confortable ; il n'avait pas, toutefois, le secret de nous y mettre à l'abri des incursions nocturnes de toute une armée de rats et de mousques plus qu'incommodes d'insectes suceurs et parasites de plusieurs espèces. Mais l'on oubliait facilement le lendemain ces épisodes et ces incidents, qui avaient, du reste, le précieux avantage de nous égarer.

Presque tous les jours, d'ailleurs, nous avions sous les yeux une scène pittoresque et intéressante : c'était la visite faite à Sa Grandeur par les chefs de villages, qui, prévenus de la part du premier ministre, venaient la haranguer et lui offrir des présents. Mais j'aurai occasion de revenir plus tard sur ce cérémonial.

Le lundi 23 août, nous étions entrés dans la province de l'Ermine, dont le sol rougeâtre et les collines complètement déboisées sont d'un aspect sévère, mais d'une fertilité remarquable.

Le mardi 24, nous approchions de Mantasoa, localité justement célèbre, à huit lieues de Tananarive, et où se trouve la campagne de M. Laborde, consul français. C'était autrefois une ville ou-

vière, une sorte de grand atelier national élevé par le génie d'un seul homme, de M. le consul Laborde. Il y avait improvisé, comme par enchantement, l'application des principales inventions et industries modernes, jusqu'à la verrerie et à la fonderie de canons. Un acte du plus aveugle vandalisme, inspiré à Ranavaloa I<sup>er</sup> par sa peur excessive de l'étranger, replongea tout à coup dans le néant une si magnifique création. Aujourd'hui, il n'y a plus que des ruines pleines de majesté et de grandeur, comme celles de ces cités antiques dont les débris immortels semblent pleurer avec nous, selon l'expression du poète, et nous instruisent mieux que les pages d'histoire les plus éloquentes.

Nous étions encore à une lieue de Mantasoa lorsque nos vîmes arriver à notre rencontre, porté en filanzane, le R. F. Finaz. Il avait été député par le R. P. Cazet, préfet apostolique et supérieur de la mission de Madagascar, pour venir au devant de Sa Grandeur et lui faire une première réception dans la province de l'Emirne. Il était également chargé de nous faire les honneurs de la campagne de M. Laborde. On ne pouvait faire un meilleur choix pour ce double office que celui de ce vétéran, blanchi par ses labeurs et ses mérites bien plus que par ses années. Il allait désormais servir de guide et d'introduit au premier évêque catholique qui eût encore paru dans cette contrée, et c'était lui qui, autrefois, en qualité de préfet apostolique, en avait le premier franchi la frontière, interdite aux missionnaires catholiques sous les peines les plus sévères, et y avait célébré la première messe. Ajoutez que c'était dans la même maison où il était chargé de nous recevoir que ce fait mémorable s'était passé vingt ans auparavant. Quand il fut arrivé à quelques pas de Sa Grandeur, il se fit descendre de tacon et se jeta à ses pieds pour recevoir sa bénédiction. Monseigneur s'empressa de le relever et l'on s'embrassa avec effusion.

Nous remontâmes en tacon jusqu'à la campagne de M. Laborde. Bientôt arrivèrent au-devant de nous, enveloppés dans leurs lambas éclatants de blancheur, les catholiques de Mantasoa et des environs : c'étaient les premiers que nous rencontrâmes dans la province d'Emirne, et, de part et d'autre, nous éprouvâmes un sentiment de joie et une impression de bonheur difficiles à rendre. Ils furent ébahis de pouvoir nous faire cortège jusqu'à la campagne de M. le consul : nous entrâmes avec eux dans la chapelle, qui rappelait au P. Finaz le touchant souvenir que j'ai évoqué tout à l'heure. Monseigneur leur adressa quelques paroles de remerciement et d'édification interprétées immédiatement par le P. Finaz, et ils firent entendre à nos oreilles, pour la première fois sur la terre d'Emirne, les chants harmonieux de leurs pieux cantiques.

Le soir, nous étions assis à une table des mieux servies, et nous retrouvions la France, avec une hospitalité digne d'un grand seigneur, au lieu de la simple natte étendue par terre qui, depuis dix jours, nous servait de chaise, de table et de lit tout à la fois.

Le lendemain, nous célébrâmes tous le saint sacrifice de la messe ; outre qu'il y avait dix jours que nous étions privés de cette faveur, la pensée que nous touchions heureusement au terme de notre voyage et que nous offrions l'aiguille victima à la même place où elle avait bien voulu s'immoler pour la première fois sur cette terre idolâtre, nous pénétrait d'une dévotion reconnaissante.

Vers neuf heures, notre caravane se remit en route. Tous nos hommes étaient remplis d'ardeur et montraient une humeur plus joviale encore que de coutume. C'est qu'ils avaient eu quelque part du confort dont nous avions joui nous-mêmes. En effet, M. le consul français, qui exerce l'hospitalité avec la générosité et la magnanimité d'Abraham, avait offert la veille un boeuf à Sa Grandeur, et c'était déjà, de sa part, le

deuxième cadeau de ce genre depuis que nous avions quitté l'Andevourante. Monseigneur n'avait pas manqué, cette fois comme la précédente, d'associer largement tous nos porteurs au partage de la victoire. D'ailleurs, ils étaient fiers de pouvoir nous signaler bientôt Tananarive la Grande. En effet, nous ne tardâmes pas à découvrir au loin, assise comme dans un nid d'aigle, au sommet de ses collines, cette ville mystérieuse qui, semblable à ces majestés ombra-geuses et jalouses de l'Orient dont tout le génie politique consiste à se rendre invisibles même aux yeux, avait voulu jusqu'ici rester inaccessible et pour ainsi dire inconnue à l'Europe.

Bâtie de tous côtés en amphithéâtre, avec deux palais principaux qui la couronnent, celui de la reine et celui du premier ministre, elle présente, à la distance de trois ou quatre lieues, un aspect imposant.

La magnifique rivière de l'Ikoupa, qui, par son confluent avec le Belsibouka, porte ses eaux jusqu'au canal de Mozambique, se déroule à ses pieds comme une riche ceinture, et les immenses rizières qui l'entourent de toutes parts fournissent, par leurs rendements considérables et réguliers, un large tribut à son alimentation. Il y avait de cinq à six heures que nos porteurs ou plutôt nos coureurs nous emportaient à toute vitesse sous un soleil de feu sans la moindre pause, et nous venions de franchir enfin la dernière butte ou plate-forme qui nous séparait de Tananarive pour descendre dans la vallée de l'Ikoupa. Tout à coup, de ces hauteurs nous distinguons dans le lointain, sur les bords de la rivière, des groupes considérables de personnes qui nous paraissent en habits de fête : c'était le R. P. Cazet, qui, averti par le R. P. de Lavaissière de l'arrivée prochaine de Monseigneur, venait au-devant de lui, en compagnie de plusieurs autres Pères, des élèves de l'école des Frères, de ceux de l'École apostolique et d'un bon nombre de chrétiens des environs, afin de prêter, pour ainsi dire, par cette réception plus familière, à la grande solennité du lendemain. Quel sympathique et cordial accueil de la part de l'excellent P. Cazet et de tous les siens ! Quels éclairs de joie et de bonheur sur le front de tous ces chrétiens et de tous ces enfants ! Comme le cri à l'unisson de : Vive Monseigneur ! s'échappait avec énergie et avec amour du fond de leurs âmes émus ! Combien ils étaient heureux aussi de revoir le P. Ailloud après sa longue absence, et de se précipiter dans ses bras, comme des enfants affectueux et reconnaissants dans les bras d'un bon père. En un clin d'œil, ces essais nombreux d'enfants et de grandes personnes nous enveloppèrent de toutes parts pour nous accompagner, à travers la plaine, jusqu'à la maison de retraite des Pères, située une demi-lieue plus loin, au village d'Ambonipou. C'était là que nous devions faire notre dernière halte et goûter une seconde fois les douceurs d'un sommeil plus réparateur, afin de nous préparer aux fatigues et aux émotions du jour qui devait suivre.

Monseigneur était à peine sorti de l'église, que se trouve attenante à la maison des Pères, et où il avait adressé cette foule, avide d'entendre, quelques bonnes paroles, que M. le consul Laborde, accompagné de M. le chancelier Cump et de M. Eugène Laborde, ses neveux, et de plusieurs résidents français de Tananarive, se présenta pour offrir ses hommages à Sa Grandeur et lui souhaiter la bienvenue. Nous fûmes ébahis de faire la connaissance d'un homme de tant de mérite et d'honnêteté, et de le remercier des marques d'estime et de bienveillance dont il nous avait comblés dès avant notre arrivée. On régla l'heure et les principaux détails de l'entrée solennelle qui devait avoir lieu le lendemain, et M. le consul, ainsi que les pères de Tananarive, prirent congé de nous. MOURON, vicair général.

Monseigneur était à peine sorti de l'église, que se trouve attenante à la maison des Pères, et où il avait adressé cette foule, avide d'entendre, quelques bonnes paroles, que M. le consul Laborde, accompagné de M. le chancelier Cump et de M. Eugène Laborde, ses neveux, et de plusieurs résidents français de Tananarive, se présenta pour offrir ses hommages à Sa Grandeur et lui souhaiter la bienvenue. Nous fûmes ébahis de faire la connaissance d'un homme de tant de mérite et d'honnêteté, et de le remercier des marques d'estime et de bienveillance dont il nous avait comblés dès avant notre arrivée. On régla l'heure et les principaux détails de l'entrée solennelle qui devait avoir lieu le lendemain, et M. le consul, ainsi que les pères de Tananarive, prirent congé de nous. MOURON, vicair général.

## LETTRES DE PARIS

Paris, 7 novembre.  
Les faits officiels des trois premiers jours de la session ne permettent pas de préjuger au profit de qui se développeront les débats parlementaires, car, à en croire les journaux des nuances les plus opposées, tout le monde est content. En revanche les faits non officiels, c'est-à-dire les actes extra-parlementaires sont favorables au gouvernement, et quel qu'un qui possède à fond sa topographie parlementaire me disait ce matin : le scrutin d'arrondissement sera voté avec 26 ou 28 voix de majorité.

Ce calcul est basé sur l'attitude bien nette que vient de prendre le groupe Lavergne, en vérité bien singulièrement désigné sous le nom de son président, puisque celui-ci est tout seul de son opinion. Le groupe Lavergne, malgré les instances de son président, que M. Luro lui-même a abandonné, a décidé qu'il n'entrera pas en pourparlers avec le centre gauche pour chercher un moyen de transaction au sujet du mode de scrutin. Voilà qui disjoie complètement, du moins en ce qui concerne la loi électorale, la majorité du 25 février ; et les gauches sont frappées d'impuissance dès qu'elles sont abandonnées par le centre droit dissident ou ibéral.

Reste à savoir cependant si une majorité de droite pourra se former, c'est-à-dire si assez de membres de l'extrême droite et de l'Appel au peuple voteront avec le ministère pour contre balancer les forces réunies des trois gauches ; je n'oserais pas, même à cette heure, le garantir.

Le gouvernement fait preuve en tout

cas d'un vif désir de conciliation ; hier, en réponse à une question de M. Francillon, M. Dufaure a annoncé la présentation prochaine d'une loi sur la presse qui pourra venir en discussion en même temps que le projet de loi relatif à l'état de siège.

D'un autre côté, en ce qui concerne la loi des maires, le gouvernement est disposé à se rallier à l'amendement en vertu duquel les membres des municipalités, c'est-à-dire les maires et adjoints devront toujours être choisis parmi les conseillers municipaux. Ces preuves de désir de conciliation, accompagnées d'une déclaration très formelle de M. Buffet contre le rétablissement de la candidature officielle suffiront, disent les amis du ministère pour lui assurer une majorité sur la question électorale et le maintenir au pouvoir. Acceptons-en l'augure.

Je tiens à vous dire quelques mots du banquet qui a eu lieu hier à l'Hôtel du Louvre pour fêter l'anniversaire de l'indépendance américaine. Le dîner n'a commencé qu'à neuf heures. L'exactitude étant la politesse des rois, un vrai banquet républicain devait se distinguer par l'absence de cette qualité. Le menu était exécrable ; et ceux qui n'avaient pas dîné chez eux étaient fort à plaindre. Il est vrai qu'on ne vient pas à ces sortes de cérémonies pour manger, mais pour prononcer ou entendre des discours ; ce sont les plats de résistance ; tant pis pour les estomacs qui aiment le solide !

Je ne vous parlerai que de trois orateurs, M. Washburne, ministre des Etats-Unis, M. Henri Martin et le président M. Laboulaye.

M. Washburne est un gros homme qui paraît avoir l'élocution facile ; on sait du reste que tout Yankee, comme tout Marcellais, nait orateur. Il a parlé en Anglais. Il paraît que ce qu'il a dit était très énergique, car tantôt il avançait la tête comme un breton qui va donner à son adversaire le coup de tête, tantôt il brandissait les deux poings comme le boxeur prêt à l'attaque ; ces gestes-là font partie de l'art oratoire de l'autre côté de l'Atlantique. Il a été énergiquement applaudi, surtout par ceux qui n'avaient pas compris.

Un bouchon de champagne venait de sauter avec bruit quand on entendit une voix qui ne semblait appartenir à aucun des assistants murmurer des paroles confuses où revenait souvent la syllabe *lib*, sans qu'on sût s'il agissait de pâté ou de liberté. Enfin on s'aperçut que cette voix de ventriloque devait appartenir à un vieillard qui remuait doucement les bras et qui rejetait la tête en arrière au point qu'on pouvait craindre pour son équilibre. C'était M. Henri Martin.

M. Laboulaye a prononcé un long discours qui était une leçon d'histoire. Il est regrettable que cette leçon, bien faite d'ailleurs, ait été entremêlée de détails malheureux. Le grand défaut de M. Laboulaye est de manquer de tact ; sous l'empire et sous la République il a, par suite de ce défaut, manqué le portefeuille de l'instruction publique, et il mourra peut-être sans avoir été ministre.

On a dit à tort que le maréchal était représenté à ce banquet : le général d'Abzac y est venu en simple particulier. Je ne vous dirai rien des toasts ; mais nous regrettons qu'un journaliste conservateur, qui assistait au banquet, n'ait pas, comme on l'avait dit, porté un toast à la France monarchique qui a tant aidé à fonder l'indépendance Américaine. Il n'aura pas sans doute voulu jeter un froid dans cette fête où figuraient un certain nombre de frères et amis.

## L'armement des ouvriers du Borinage

Le Propagateur de Charleroi et plusieurs de nos correspondants nous ont signalé un fait d'une extrême gravité : c'est l'achat considérable de fusils de réforme par la population ouvrière du Hainaut et spécialement du Borinage.

Nous apprenons que le gouvernement belge n'est pour rien dans la vente de ces armes de guerre. Les fusils qui malheureusement se vendent en quantité considérable et à des prix incroyablement bas proviennent de pays étrangers. Ils sont achetés par des spéculateurs de notre pays, à qui ce trafic semble encore laisser des bénéfices. « Le commerce des armes de guerre est libre en Belgique, dit un de nos confrères, et ceux qui reprochent le plus vivement au gouvernement une impudence qu'il n'a point commise seraient peut-être les premiers à le combattre s'il proposait quelque mesure qui pût porter préjudice à nos fabricants. »

On nous envoie à ce sujet de Marchiennes des renseignements sur lesquels nous appelons l'attention publique et surtout celle du gouvernement : « Votre correspondant de Charleroi, nous écrit-on, ne vous a dit que la vérité en vous signalant les ventes considérables d'armes qui se font à des prix fabuleusement bas dans le Bassin de Charleroi.

« Ces ventes durent depuis six ou huit semaines et ont lieu dans plusieurs cabarets de la ville. On assure que ces armes arrivent par charge de 2 à 3 wagons à la fois. »

« Des personnes bien renseignées estiment qu'il s'est vendu plus de soixante mille fusils avec baïonnette, carabines de cavalerie. L'on se demande avec inquiétude ce qui arriverait si une grève ou une émeute venait maintenant à éclater, les mineurs étant toujours approvisionnés de poudre.

« Il y a un mois, un fusil à piston avec baïonnette, le tout en assez bon état, valait à Marchiennes 7 fr. 50. Il paraît

qu'aujourd'hui ce prix est descendu de beaucoup et varie de trois à quatre francs. »

Soixante mille fusils aux mains des honnêtes du Borinage et des autres mineurs du Hainaut ! Mais si ce fait se confirme, c'est toute une armée ! Et pourquoi cette armée ?

Nous ne craignons pas de l'affirmer, dit le Courrier de Bruxelles, un très-grand nombre des ouvriers borains ont été livrés à l'Internationale par l'impiété, le scepticisme et les vices que le libéralisme leur a inoculés de cent façons, ouvertes ou cachées. L'Internationale leur a inoculé impunément, librement toutes les haines implacables du socialisme, du radicalisme aussi bien contre la société et contre le capital, contre la bourgeoisie que contre l'Eglise, la religion elle-même. L'Internationale que la presse libérale fait passer pour morte afin de calmer les frayeurs du bourgeois doctrinaire, est plus vivante, plus puissante que jamais. Son action cachée a été persévérante et aujourd'hui ses travailleurs sont alliés aux libéraux réunis de Bruxelles, d'Anvers, de Verviers, de Seraing, de Liège, de Mons, du Borinage, etc. Les sections de l'Internationale fonctionnent sans bruit mais non sans effet au plein cœur de Bruxelles et il n'est pas de société de solidaires, d'affranchis ou de libres-penseurs qui n'y soit affiliée.

« Que l'on rapproche l'armement mystérieux signalé dans le Hainaut des provocations au meurtre, au pillage, pillées impunément par des journaux liés à des socialistes, tel que l'Ami du Peuple de Liège, contre le capital, le prêtre et le bourgeois, et l'on ne pourra s'empêcher de songer aux éventualités que pronostiquent de pareils symptômes. »

## BULLETIN ECONOMIQUE

LE NOUVEAU TARIF POSTAL AVEC L'ETRANGER. — Le Journal officiel a publié, dans son numéro du 31 octobre, un décret fixant le tarif des taxes à percevoir par l'administration des postes pour l'affranchissement jusqu'à destination des objets de correspondance à destination de divers pays étrangers.

L'affranchissement est facultatif pour les lettres ordinaires, obligatoire pour les cartes postales, papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés.

Il y a deux tarifs :

1<sup>o</sup> Pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, le Mont-énégro, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Serbie, la Suède, la Suisse, la Turquie, Tanager, et Tunis, le tarif est de 30 c. pour les lettres ordinaires, par 15 grammes ou fraction de 15 gr. Cartes postales, 15 c. Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés, 5 c. par 50 grammes ou fraction de 50 gr.

2<sup>o</sup> Pour les Etats-Unis : lettres ordinaires, 40 c. par 15 grammes ou fraction de 15 gr. Cartes postales, 20 c. Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés, 8 c. par 50 grammes ou fraction de 50 gr.

## Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Hier à midi, dans l'église St-Martin, a eu lieu la cérémonie des prières publiques demandées par l'Assemblée nationale. Le cortège est sorti de la mairie à midi précise ; il se composait notamment de la municipalité, du tribunal et de la chambre de commerce, de MM. les juges-de-peace et des fonctionnaires des diverses administrations, ainsi que des représentants du corps professoral public en insignes et uniformes. Le corps des sapeurs-pompiers faisait le service d'honneur, et la musique municipale fermait la marche du cortège.

L'assistance était nombreuse, et les psaumes et cantiques ont été chantés avec une orchestration parfaite. Espérons que ces prières dites par tout le pays à l'occasion de la rentrée de l'Assemblée, serviront à ses derniers travaux. Nous sommes arrivés à l'heure où, plus que jamais, il est urgent que Dieu protège la France.

Le Domine Salvam fac Rempublicam a été chanté hier dans toutes les églises de Roubaix à l'issue de la grand-messe.

Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lefebvre, de la maison Lefebvre-Ducatteau, membre de la Chambre de commerce, ancien président du Conseil des prud'hommes, chevalier de la Légion d'Honneur. Un peloton de pompiers rendait les honneurs au défunt. Les coins du poêle étaient tenus par MM. A. Delfosse, président de la Chambre de commerce, Louis Watine-Wattinne, président actuel du Conseil des prud'hommes et premier adjoint au maire, Auguste Grimonprez et Mimerel petit-fils, légionnaires. La Chambre de commerce marchait en tête du convoi.

Une foule considérable était venue par sa présence exprimer sa sympathie à l'honorable famille et douloureusement éplorée.

Ajoutons que les pauvres perdent en M. Louis Lefebvre un ami dévoué, un généreux bienfaiteur.

Mardi 9 courant, à 9 heures du matin, il sera célébré dans la chapelle de l'hospice, un obit solennel anniversaire pour le repos des âmes de tous les bienfaiteurs des établissements hospitaliers.

Nous avons dans le Métrier de Lille : « Nous apprenons avec une satisfaction qui sera partagée par nos lecteurs, que M. Jules Brame vient d'être nommé membre de la commission de l'Assemblée nationale chargée de la révision de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, en ce qui concerne son application aux sociétés collectives et en commandite. »

« On se rappelle les efforts tentés, il y a quelques mois, par les députés et par les chambres de commerce du Nord pour plaider auprès du ministre cette question qui intéresse au plus haut degré le commerce et l'industrie de notre région et sur laquelle l'administration de l'enregistrement, les tribunaux et la cour de cassation se sont déjà prononcés affirmativement. »

« Nous sommes en mesure d'annoncer que notre honorable député, après avoir énergiquement et clairement démontré, dans le sein de la commission, que l'application de cet impôt avait, dans le cas particulier, dévié des intentions de ses auteurs, est parvenu à rallier ses collègues à cette conviction et à déterminer l'unanimité en faveur de la suppression. »

« Nous croyons être l'interprète, des intéressés en remerciant M. Jules Brame de cette nouvelle preuve de sollicitude à l'égard des nombreuses associations commerciales et industrielles du département, et nous ne pensons pas être indiscrets en lui prédisant de vifs témoignages de reconnaissance. »

On lit dans l'Echo du Nord : « L'installation d'une troisième chambre dans les locaux actuels du tribunal de Lille présente, nous dit-on, quelques difficultés matérielles. Le palais actuel ne comprend que trois salles, dont l'une est exclusivement réservée au tribunal de commerce. Les deux autres suffisant pour les audiences des trois chambres qui n'ont pas lieu les mêmes jours, mais peut-être sera-t-on fort gêné lorsqu'il faudra faire place à un jury d'expropriation, et on sait que dans notre région, où il reste tant de grands travaux publics à exécuter, il ne se passe pas d'années où ces sortes de jurys fonctionnent. En outre, les annexes, salles de délibérations, greffe, vestiaire, etc., sont aussi insuffisantes. »

Nous apprenons que l'administration se préoccupe dès maintenant, d'un agrandissement qui, avec le temps, deviendra absolument nécessaire ; il y a déjà plusieurs mois que M. le préfet a visité le palais et la prison ; il aurait, dit-on, proposé le projet suivant : On ne laisserait dans la prison actuelle que les prévenus, et on construirait pour les condamnés une prison nouvelle ; ou bien on affecterait à cet usage le local des écoles académiques, qui peut être relié à la prison par une passerelle au-dessus de la petite rue des Pêcheurs. La création d'une nouvelle maison de détention est d'autant plus nécessaire que les locaux actuels sont souvent trop étroits pour loger tous les condamnés et les prévenus.

Tout cela n'est encore qu'à l'état de projet, mais la question reste à l'étude et pourrait bien être résolue dans un délai assez rapproché.

Dans une liste de jugements préparatoires à fin de déclaration d'absence, publiée par l'Officiel d'aujourd'hui, nous lisons : « Par jugement en date du 7 août 1875, le tribunal de première instance de Lille (Nord) a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence du sieur Calmet (Jacques), marchand de parapluies, demeurant à Roubaix, disparu depuis 1869. »

Par arrêtés du ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, en date du 5 novembre courant :

M. Danjon, agrégé près la Faculté de droit de Douai, est chargé du cours de code civil à ladite faculté, en remplacement de M. Mabire, appelé à d'autres fonctions.

M. Guétal, docteur en droit, est chargé du cours de procédure civile à la faculté de droit de Douai, en remplacement de M. Danjon, appelé à d'autres fonctions.

Depuis quelques jours on s'entretient à Cambrai, dit la Gazette de cette ville, du brusque départ d'un ancien clerc de notaire qui faisait des affaires de bourse, pour son propre compte, avec l'argent qu'il empruntait à divers petits capitalistes. Ses pertes s'élevaient à une soixantaine de mille francs. Rien qu'il sur les fonds turcs il aurait perdu trente mille francs.

Parmi les lauréats qui ont été couronnés dans la séance annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui a eu lieu vendredi, nous relevons le nom de M. Ch. Paillière, de Valenciennes (prix Gobert) pour les ouvrages intitulés : 1<sup>o</sup> Histoire des troubles religieux de Valenciennes ; 2<sup>o</sup> Considérations sur les causes générales des troubles des Pays-Bas au XVI<sup>e</sup> siècle.

La troupe de M. Hody, arrivée à Arras, a débuté hier par la représentation des « Pirates de la Savanne ». Toutefois elle ne nous a pas quittés sans esprit de retour.

Nous apprenons en effet que son directeur se propose de venir donner à Roubaix une représentation chaque lundi. Des listes d'abonnements vont être ouvertes.

M. Hody continuera son répertoire actuel jusqu'au mois de janvier ; pour cette époque, il nous promet l'opéra.